

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les formations horlogères et en mécanique d'art dans l'Arc jurassien franco-suisse : regards croisés et enjeux de la transmission

#### 1<sup>er</sup> Forum de la formation ARC HORLOGER

Le 16 décembre 2020, l'UNESCO inscrivait sur la liste du Patrimoine immatériel de l'humanité les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art. Fruit d'une démarche collaborative entre les communautés horlogères franco-suisse, cette inscription est pour l'Arc jurassien une source de reconnaissance et de fierté. Parmi les premières mesures de sauvegarde présentées à l'UNESCO figure le Forum de la formation. Celui-ci vise à créer une instance de dialogue entre les acteurs de la formation, le monde professionnel et les autorités publiques afin de définir ensemble les besoins en formation et transmission permettant de pérenniser ces savoir-faire.

Le Forum de la formation se tient ce jeudi 16 décembre, de 14h à 17h, en visioconférence à l'ENSMM de Besançon. Des sujets tels que la formation initiale et continue, l'apprentissage, la co-diplomation, ou encore l'articulation entre enseignement et recherche seront abordés. Deux tables rondes présenteront un tour d'horizon des formations professionnelles dans l'Arc jurassien et débattront des enjeux de la transmission. De nombreux intervenants français et suisses partageront leurs expériences, points de vue et interrogations.

Le Forum a vocation à :

- favoriser la connaissance réciproque de l'offre de formations et des besoins en compétences ;
- créer un réseau informel permettant de faciliter l'accueil des stagiaires et d'apprentis ;
- mener une réflexion sur les dispositifs de financement et de reconnaissance des stages et des places d'apprentissage en Suisse et en France.

#### ARC HORLOGER, qu'est-ce que c'est ?

Le projet Interreg ARC HORLOGER vise à réunir durablement au sein d'une structure commune les différentes communautés d'acteurs suisses et françaises, à les accompagner dans la sauvegarde et la transmission de savoir-faire parfois multiséculaires et à valoriser cette richesse patrimoniale exceptionnelle.

Afin de valoriser cet artisanat très ancré sur le territoire de l'Arc jurassien franco-suisse, le projet s'articule autour de trois grandes actions : la mise en place d'une structure de coordination transfrontalière pour fédérer durablement tous les acteurs impliqués, la création d'outils d'animation et de communication pour promouvoir les savoir-faire horlogers et en mécanique d'art et la mise en œuvre des premières mesures de sauvegarde annoncées dans la candidature UNESCO.



Le projet ARC HORLOGER, est soutenu par le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 et bénéficie à ce titre d'une subvention européenne (Fonds européen de développement régional) couvrant 65% du coût total français et de subventions de la Confédération, des cantons de Berne, Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud couvrant 80% du coût total suisse.

Grand Besançon Métropole  
Martine MENIGOZ, attachée de presse  
03 81 87 88 87 / 06 73 79 74 70 -  
[martine.menigoz@grandbesancon.fr](mailto:martine.menigoz@grandbesancon.fr)  
Agi MUSSET, cheffe de projet français d'ARC HORLOGER  
+33 3 81 87 89 80 / [agnes.musset@grandbesancon.fr](mailto:agnes.musset@grandbesancon.fr)  
[www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)

arcjurassien.ch  
Contact presse  
France TERRIER, Cheffe de projet suisse d'ARC HORLOGER  
+41 32 889 76 20  
[france.terrier@arcjurassien.ch](mailto:france.terrier@arcjurassien.ch)  
[www.arcjurassien.ch](http://www.arcjurassien.ch)